

## Les cinq missions

### Mission de prévention/dépistage

- Les professionnels du CAMSP participent à la sensibilisation et à la formation sur les étapes et les troubles du développement du jeune enfant. Ce travail en complémentarité avec les services de maternité, de néonatalogie, les pédiatres, le réseau Méditerranée - Naitre et devenir, la PMI favorise ainsi le repérage et l'orientation précoce.

### Mission de diagnostic

- Le médecin pédiatre ou le pédopsychiatre, en lien avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire, prescrit les bilans nécessaires à la réalisation du diagnostic. Il peut faire appel à d'autres services médicaux spécifiques (services génétiques, ORL, centres de ressources...) pour des investigations complémentaires.

### Mission de prise en charge précoce

- Suite à l'évaluation et au diagnostic, un projet de soins et d'accompagnement est proposé à l'enfant et sa famille. Cet accompagnement peut être réalisé au sein du CAMSP et de ses antennes ou « hors les murs » (domicile, lieu de garde, établissement scolaire...).

### Mission d'accompagnement des familles

- Le CAMSP conseille et soutient la famille en l'associant à la mise en œuvre du projet de soins et d'accompagnement de l'enfant.
- Une guidance parentale peut être proposée et, si nécessaire, un soutien à la fratrie.

### Mission d'orientation

- En fonction des besoins de l'enfant et en accord avec les parents, le CAMSP est en mesure de proposer des orientations vers d'autres structures (établissements spécialisés, services hospitaliers, SESSAD, CMP, CMPP, professionnels libéraux...).

## COORDONNEES

Téléphone : 04 94 19 45 65

Mail : [col.grp-camsp-st-raphael.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:col.grp-camsp-st-raphael.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr)

Le CAMSP est ouvert 172 jours par an. Il est fermé une semaine à la Toussaint, une semaine à Noël, une semaine en hiver, une semaine au printemps et quatre à cinq semaines l'été.

En cas de besoin pendant la fermeture du CAMSP, veuillez contacter le **04 94 13 55 00**

Renseignements et rendez-vous auprès du secrétariat de St Raphael au **04 94 19 45 65**

### Horaires d'ouverture du CAMSP

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Mardi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h30
Mercredi	08h30 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	08h30 à 12h00	13h00 à 16h30

Le CAMSP est fermé le Jeudi



## CAMSP\* SAINT RAPHAEL

**UGE CAM PACA-Corse**  
**CAMSP ST RAPHAEL**  
ZA Les Genêts – Lot 25  
1319 Boulevard Jean Moulin  
83700 ST RAPHAEL

**ANTENNE DU GOLFE**  
COGOLIN

\*Centre d'Action Médico-Sociale Précoce



[www.ugecam-pacac.fr](http://www.ugecam-pacac.fr)

## La population accueillie

Au sein de l'UGECAM PACA-Corse, le dispositif CAMSP accueille les bébés et enfants âgés de 0 à 6 ans et leur famille en situation de handicap ou présentant un risque de développer un handicap.

Le CAMSP de Toulon est agréé pour 70 places.

Les interventions des professionnels se réalisent dans les murs du site de Toulon et de l'antenne de Hyères mais aussi « hors les murs ».

## L'admission

Suite à une orientation par des professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne (médecin généraliste, pédiatre, enseignants, lieux de socialisation, crèches, PMI, professionnels libéraux), mais aussi par sollicitation directe des parents, le médecin du CAMSP reçoit l'enfant et la famille (ou famille d'accueil). Le médecin réalise alors un examen clinique approfondi de l'enfant au travers d'une ou de plusieurs consultations.

Le médecin pourra s'appuyer sur des bilans diagnostics et observations en situation, réalisés par les professionnels du CAMSP, pour évaluer les besoins de l'enfant et proposer une prise en charge pluridisciplinaire. Cette dernière consiste en des soins ambulatoires et un accompagnement global de l'enfant et de sa famille.

Le CAMSP sera également en mesure d'accompagner les parents dans leurs démarches administratives et sociales liées à la prise en charge de l'enfant.

## L'accompagnement global

L'équipe est constituée de différents professionnels qui œuvrent, en concertation avec la famille, autour du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de l'enfant. Les prises en charge se font en individuel et/ou en groupe.

Dans le cadre de ses missions, le CAMSP est amené à intervenir « hors les murs ». Ainsi, les professionnels peuvent assurer leur prestation dans les lieux et terrains d'activités que fréquente l'enfant (crèche, halte-garderie, école...).

- Première consultation avec le médecin sur rendez-vous,
- Phase d'évaluation globale : Bilans auprès des différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire et éventuellement d'un partenaire extérieur spécialisé,
- Élaboration d'un projet personnalisé avec l'enfant et sa famille en fonction de leurs attentes et des besoins repérés lors de la phase d'évaluation. Le projet personnalisé fixe les modalités de l'accompagnement (type de prise en charge, nombre de séances, rythme des séances.....),
- Mise en place des prises en charge ambulatoires par les différents professionnels en fonction du projet personnalisé,
- Évaluations régulières de la situation de l'enfant et de son évolution,
- Guidance parentale,
- Travail en lien avec les partenaires,
- Accompagnement des parents en vue de l'orientation de l'enfant

## Les outils et méthodes

Les professionnels du CAMSP utilisent des bilans et des méthodes de prise en charge propres à leur domaine d'expertise.

Une des particularités du CAMSP est de repérer et de prendre en charge les troubles du spectre autistique (TSA) afin de répondre aux recommandations du plan national autisme.

Les professionnels, formés par le CRA (Centre Référence Autisme) ou organismes agréés, réalisent des bilans diagnostics tels que, ADOS 2, ADI-R, WPPSI 4, NEPSY, PEP3, BRUNET

LEZINE REVISE, PROFIL SENSORIEL, VINELAND 2, CARS-T et des prises en charge selon les méthodes ABA, TEACCH, PECS selon les recommandations de la haute autorité de santé (HAS).

## Les professionnels

- Directeur d'établissement
- Directrice des soins
- Cadre de santé
- Pédopsychiatre
- Psychologues
- Neuropsychologue
- Psychomotriciens
- Assistante sociale
- Educateur
- Orthophoniste
- Secrétaires

## Les partenaires (non exhaustif)

- L'inter-secteur de pédopsychiatrie
- Les centres hospitaliers et en particulier les services de Pédiatrie et de Néonatalogie
- Mairies, Communautés de communes, Communauté d'agglomération
- Protection Maternelle et Infantile
- Centre Ressource Autisme
- Education Nationale
- Structures d'accueil Petite Enfance
- Secteurs associatifs
- CMP – CMPP – IME – SEES – SESSAD - Hôpitaux de jour
- Professionnels libéraux

